COMPTE RENDU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 19 MARS 2019

Séance du 19 mars 2019, sous la présidence de Madame Else TUSCHL. Convocation du 12 mars 2019.

PRESENTS: Mesdames TUSCHL – BALTA – RUSSELLO – ANANICZ – FRANGIAMORE – CHEBLI – EPOQUE – HARRATH.

 $Messieurs\ ZIMMERMANN-N'DIAYE-ALBERT-STAUDT.$

ABSENTS EXCUSES: Mesdames ARNOULD – BOUR.

Messieurs KLEINHENTZ - JOUBERT.

ABSENT: Monsieur WEISSE.

PERSONNEL INVITE: Mesdames AKOUDAD - DEMURO.

ORDRE DU HOUR

01 – BILAN DE L'ACTION SOCIALE POUR 2018 02 – PERSPECTIVES BUDGETAIRES POUR 2019

Madame TUSCHL ouvre la séance et rappelle que dans les communes de 3 500 habitants et plus, ainsi que dans les établissements publics administratifs (C.C.A.S), un débat sur les orientations générales du budget doit avoir lieu.

Bien que ce débat n'ait pas, lui-même de caractère décisionnel, les règles de quorum s'y appliquent.

Madame TUSCHL effectue ensuite le bilan de l'exercice 2018 et dresse les perspectives budgétaires pour l'année 2019.

01 – BILAN DE L'ACTION SOCIALE POUR 2018

1 - LES AIDES ALIMENTAIRES

- 380 bons ont été remis en 2018. Comparés à l'année dernière les chiffres sont stables.
- Une somme de 14 855 € a été dépensée en 2018 contre 16 410 € en 2017, soit une diminution de 1 285 €.

Malgré la diminution on ne remarque pas une baisse de la fréquentation au sein du CCAS. Cependant les distributions alimentaires (Secours Populaire + Croix Rouge) sont plus respectées, de ce fait les usagers sollicitent moins le CCAS pour un bon alimentaire.

• En 2018, 98 familles ont bénéficié d'un bon de Noël, contre 94 en 2017. Une somme de 2 865 € a été affectée dans ce cadre.

Fin d'année 2018, les familles n'ayant pas été rencontrées au CCAS, ont été convoquées afin de réévaluer leur situation et de vérifier si elles entraient dans les critères d'attribution des aides alimentaires.

Pour celles ayant répondu et entrant dans les critères, un courrier leur a été adressé afin qu'elles puissent récupérer leur bon de Noël ainsi que leurs cartes pour les distributions alimentaires de 2019.

En ce qui concerne les distributions alimentaires :

- Le Secours Populaire propose une trentaine de produits tous les mois pour une centaine de bénéficiaires.
- La Croix Rouge compte 100 bénéficiaires qui perçoivent un colis chaque fin de mois.

2 - LES AIDES A L'INSERTION

Mme TUSCHL rend compte des différentes actions menées en 2018 dans le cadre de l'insertion :

• La bourse au permis est attribuée aux personnes en recherche d'emploi, une subvention maximum de 800 € est adressée à l'auto-école après obtention du code de la route en contrepartie de 120 heures d'activités d'intérêt général par le bénéficiaire.

3 - ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Madame TUSCHL dresse le bilan des actions menées en direction des personnes âgées à savoir :

- les goûters hebdomadaires et repas trimestriels : une somme de 2 763.03 € a été dépensée dans ce cadre, augmentée de 1 368,78 € pour les résidents de la MAPAD.
- Une Navette « FAR SAM » est mise à leur disposition par la municipalité pour faire leurs courses au marché de la cité et pour leurs rencontres à la Belle Epoque.
- A l'occasion des fêtes de fin d'année le C.C.A.S. leur a proposé soit le repas de Noël, animé par un orchestre dont le coût total s'est élevé à 3 979,40 € pour 130 participants, soit le cadeau qui a représenté cette année une dépense de 10 526 € pour 616 bénéficiaires. Le cadeau aux résidents de la maison de retraite représente 782 € pour 92 bénéficiaires.
- La semaine bleue qui leur a été consacrée s'est déroulée du 8 au 14 octobre 2018. Le CCAS a pris en charge un goûter ainsi qu'une animation concert violon et piano pour la Belle Epoque et pour les résidents de la MAPAD. Une somme totale de 450 € a été dépensée.
- Le C.C.A.S., dans le cadre de ses actions pour les seniors a organisé un atelier sur le thème « Bienvenue à la retraite ».

 Cet atelier était organisé en partenariat avec l'association Brain-up, il a eu lieu les 10,17 et 24 septembre 2018 de 14h30 à 16h30 à l'Espace Fare.

L'objectif de ce programme était d'accompagner les retraités dans la définition de leur nouvelle vie :

- ✓ comprendre les enjeux et les modifications associés à ce nouveau référentiel;
- ✓ exprimer le ressenti face à ces changements ;
- ✓ adapter, organiser et vivre pleinement sa retraite.
- Le C.C.A.S. a pris en charge les frais de transport d'une sortie par an :
 - pour la Belle Epoque : une sortie à Sarreborg, le 129 mai 2018 pour une dépense de 520 € ;
 - pour la Pause-Café : une sortie à Triberg, le 26 septembre 2018 qui a coûté 720 €.
- En ce qui concerne le plan canicule, une cellule de veille est toujours prête à les visiter ou à leur rendre des services au cours de cette période. Du personnel administratif et des membres du CA sont inscrits sur cette liste, prêts à intervenir en cas de besoin. Après l'ouverture du centre B'est une sortie a été organisée pour les personnes isolées (petit déjeuner offert par le C.C.A.S).

4 - LES AIDES SOCIALES AUX ENFANTS

Madame TUSCHL dresse le bilan 2018 des aides sociales en faveur des enfants.

- La fête du jeu a eu lieu le mercredi 30 mai 2018 au Gymnase Marcel CERDAN. Elle a été animée par le CCAS avec le concours des associations culturelles, sportives et caritatives. Une location de jeux en bois a été effectuée, quelques jeux ont été renouvelés, et les denrées pour les goûters ont été achetées, le tout pour un total de 110,24 €.
- Grâce au Secours Populaire et au Secours Catholique, les enfants jusqu'à l'âge de 10 ans ont bénéficié de jouets et de friandises de Noël.
- Le Secours Populaire a offert :
 - une sortie le 18 décembre au zoo d'Amnéville ainsi qu'un spectacle
 - une sortie en août au Parc d'attraction Europapark

5 - LES AIDES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS.

Tous les ans, le CCAS organise la vente des brioches de l'amitié pour le compte de l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés (AFAEI) de SAINT AVOLD. En 2018, la collecte a rapporté 561 € pour 152 brioches vendues.

6 - LES AIDES SOCIALES LEGALES ET FACULTATIVES

Madame TUSCHL détaille les différentes aides sociales légales et facultatives délivrées par le C.C.A.S. au cours de l'année, à savoir : accompagnement et soutien aux familles, dossier logement, APA, FSL, aides alimentaires...

7 - LE DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE (DRE)

Madame TUSCHL expose les programmes du DRE qui reposent sur une approche globale des problèmes d'un enfant repéré dès la halte-garderie. Quatre grands axes sont visés à savoir : la santé, l'absentéisme et le décrochage scolaire, l'exclusion et le soutien à la parentalité.

Pour 2018, nous comptabilisons 115 suivis avec 138 prises en charge différentes.

02 – PERSPECTIVES BUDGETAIRES POUR 2019

Madame TUSCHL confirme que toutes les actions menées en 2018 seront reconduites en 2019 à savoir :

- les aides sociales légales ;
- les aides sociales facultatives ;

- le Dispositif de Réussite Educative (DRE);
- les aides aux associations et organismes publics ;
- les aides sociales aux enfants ;
- les aides à l'insertion;
- les actions en faveur des personnes âgées ;
- Mise en place d'une action alimentation en partenariat avec le Centre Social et Adoma, les Restos du Coeur, le Secours Populaire et la Croix Rouge;
- Le C.C.A.S. envisage de mettre en place en partenariat la BPDJ une action sécurité dans le domicile à destination des personnes âgées ;
- Le C.C.A.S. souhaite rénover l'action sociale facultative en créer de nouvelles actions.

Madame TUSCHL remercie tous les membres du conseil d'administration de leur écoute et de leur attention.

Le débat une fois clos, l'assemblée prend acte de la présentation qui lui a été faite. La séance est levée à 18h45.